

## **CONSULTATION N° 24/2022**

### **EQUIPEMENT D'UN LABORATOIRE D'AUTOCONTROLE DE SEMENCES**

L'Office de l'Élevage et des Pâturages se propose d'acquérir par voie de consultation en deux (02) lots l'équipement d'un laboratoire d'autocontrôle de semences au Centre de multiplication de semences fourragères et pastorales « ElGrine » Chbika Kairouan comme indiqué au tableau suivant :

<b>Lot</b>	<b>Articles</b>	<b>Désignation de l'article</b>	<b>Quantité</b>
1	1	Enceinte climatique pour germination de semences	<b>1</b>
	2	Compteur à grains par aspiration	<b>1</b>
	3	Balance de précision	<b>2</b>
	4	Boîte de germination de laboratoire transparente	<b>100</b>
2	1	Humidimètre de semences et grains	<b>3</b>
	2	Sonde /Lance d'échantillonnage manuelle	<b>3</b>
	3	Gants latex	<b>500</b>
	4	Masque anti-poussière	<b>500</b>

et ce conformément aux caractéristiques techniques prévues au cahier des charges.

Chaque soumissionnaire peut participer par un ou les deux lots et pour un ou plusieurs articles au sein du même lot.

Les soumissionnaires intéressés par cette Consultation peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges mis à leur disposition sur le site web : [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) du système national des achats publics en ligne TUNEPS (shopping Mall).

**A/** Les offres doivent être envoyées à travers le système TUNEPS: web [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) au plus tard le **15 Août 2022 à dix heure (10<sup>H</sup>:00)** et présentées comme indiqué ci-dessous :

- 1) L'offre technique: comportant les documents techniques indiqués au cahier des charges.**
- 2) L'Offre financière: comportant les documents suivants :**
  - La soumission signée par le soumissionnaire
  - Le bordereau des prix détaillé en lettres et en chiffres signé par le soumissionnaire.
  - Le devis estimatif détaillé et signé par le soumissionnaire.

**B/** les documents suivants doivent être envoyées par poste.

\* Une caution provisoire d'un montant égale à :

- Deux Cent Cinquante (250) dinars pour le lot 1.
- Deux Cent (200) dinars pour le lot 2.

\* l'extrait du registre de la société (RNE).

\* La documentation technique originale.

Le bon de versement original du cautionnement provisoire ou l'originale de la caution personnelle et solidaire qui le remplace, la documentation technique originales portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire et l'extrait du registre de l'entreprise (RNE) doivent être envoyée par poste sous plis fermé et recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre centrale de l'OEP au plus tard **15 Août 2022 à dix heure (10<sup>H</sup>:00)** libellé au nom de Monsieur le Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages au 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, cacheté et portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Consultation N°24/2022 "acquisition d'Equipement d'un laboratoire d'autocontrôle de semences"**".

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres pour une durée de **Quatre Vingt Dix (90)** jours calendaires à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

- ↳ Toute offre parvenue après le délai ou non conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

Au cas où le dossier de la consultation atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne tuneps, le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant un complément de dossier dans une enveloppe fermé indiquant la référence de la consultation et son objet au nom du Directeur Général de l'Office de l'Elevage et des Pâturages à l'adresse suivantes : 30 Rue Alain Savary 1002-Tunis, portant exclusivement les mentions suivantes: "**A ne pas ouvrir, Complément du dossier Consultation N°24/2022 acquisition d'Equipement d'un laboratoire d'autocontrôle de semences"** et ce au plus tard le **15 Août 2022 à dix heures (10<sup>H</sup>:00)** le cachet du bureau d'ordre central de l'OEP fait foi.